

BELGIQUE – Réduction du nombre d’essai en champ

Par

Publié le 11/01/2002

Officiellement “à cause des conditions climatiques”, le Service de biosécurité et de biotechnologie a décidé de réduire le nombre d’expérimentations en champ. Ainsi, seuls 22 sites ont finalement été semés sur une quinzaine de communes. La surface concernée par cette autorisation sera finalement de 27,5 hectares (dont 22,5 hectares de matériel transgénique). Les trois régions concernées sont : le Limbourg, le Hainaut et la Flandre Orientale. Ceci représente une nette diminution par rapport à 2000 où 120 hectares étaient concernés. Le nombre de sites est passé de 144 à 44.

Adresse de cet article : https://infoogm.org/article_journal/belgique-reduction-du-nombre-dessai-en-champ/